

**DELIBERATION N° 18/028 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
PORTANT SUR L'ELECTION DES REPRESENTANTS DE L'ASSEMBLEE DE
CORSE AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DES SERVICES D'INCENDIE
ET DE SECOURS DE CORSE-DU-SUD ET DE HAUTE-CORSE**

SEANCE DU 16 JANVIER 2018

L'an deux mille dix huit, le seize janvier, l'Assemblée de Corse, convoquée le 4 janvier 2018, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Vannina ANGELINI-BURESI, Guy ARMANET, Véronique ARRIGHI, François BENEDETTI, François BERNARDI, Pascal CARLOTTI, Jean-François CASALTA, Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Marcel CESARI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Frédérique DENSARI, Muriel FAGNI, Pierre-José FILIPPUTTI, Laura FURIOLI, Fabienne GIOVANNINI, Michel GIRASCHI, Julie GUISEPPI, Paul LEONETTI, Jean-Jacques LUCCHINI, Paul MINICONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Jean-Charles ORSUCCI, Marie-Hélène PADOVANI, Julien PAOLINI, Paulu Santu PARIGI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGO, Rosa PROSPERI, Joseph PUCCI, Catherine RIERA, Anne-Laure SANTUCCI, Marie SIMEONI, Pascale SIMONI, Julia TIBERI, Anne TOMASI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTES ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Danielle ANTONINI à Mme Mattea CASALTA
Mme Laura Maria POLI à M. Petr'Antone TOMASI
Mme Jeanne STROMBONI à Mme Anne TOMASI

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

Valérie BOZZI, François-Xavier CECCOLI, Christelle COMBETTE, Jean-Louis DELPOUX, Santa DUVAL, Isabelle FELICIAGGI, Pierre GHIONGA, Francis GIUDICI, Stéphanie GRIMALDI, Xavier LACOMBE, Pierre-Jean LUCIANI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Jean-Martin MONDOLONI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Camille de ROCCA SERRA

L'ASSEMBLEE DE CORSE

VU le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IVème partie, et notamment ses articles L. 1424-77 et suivants,

CONSIDERANT que le nombre de sièges du conseil d'administration du service d'incendie et de secours de la Corse-du-Sud est de 15 au total dont

10 sièges pour les représentants de la Collectivité de Corse et 5 sièges pour les représentants des communes,

CONSIDERANT que le nombre de sièges du conseil d'administration du service d'incendie et de secours de la Haute-Corse est de 15 au total dont 11 sièges pour les représentants de la Collectivité de Corse et 4 sièges pour les représentants des communes,

CONSIDERANT que, compte tenu du fait que le Président du Conseil Exécutif de Corse ou son représentant préside de droit les deux conseils d'administration, il convient de procéder à l'élection de 9 titulaires et de 9 suppléants pour la Corse-du-Sud et de 10 titulaires et de 10 suppléants pour la Haute-Corse,

CONSIDERANT que pour le conseil d'administration du service d'incendie et de secours en Corse-du-Sud, 2 listes sont déposées :

Liste 1 : Mmes et MM. Pierre POLI, Hyacinthe VANNI, Michel GIRASCHI, Paul MINICONI, Jean-François CASALTA, Paul LEONETTI, Véronique ARRIGHI, Julia TIBERI, Jean-Jacques LUCCHINI (Candidats titulaires) - Mmes et MM. Jeanne STROMBONI, Anne-Laure SANTUCCI, Laura FURIOLI, Mattea CASALTA, Romain COLONNA, Pierre-José FILIPPETTI, Muriel FAGNI, Pascal CARLOTTI, François BERNARDI (Candidats suppléants)

Liste 2 : Mmes et MM. Jean-Charles ORSUCCI, Catherine RIERA, Antoine POLI, Marie-Hélène PADOVANI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, François ORLANDI (Candidats titulaires).

**IL EST PROCÉDE A L'ELECTION DES REPRESENTANTS DE L'ASSEMBLEE
DE CORSE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE D'INCENDIE
ET DE SECOURS EN CORSE-DU-SUD**

**(Scrutin de liste à un tour avec prime majoritaire
et représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne)**

Inscrits : 63

Votants : 47

Exprimés : 47

Ont obtenu :

Liste 1 : 40 voix

Liste 2 : 7 voix

Les 9 sièges sont attribués à la liste n° 1.

CONSIDERANT que pour le conseil d'administration du service d'incendie et de secours en Haute-Corse, 2 listes sont déposées :

Liste 1 : Mmes et MM. Guy ARMANET, Anne-Laure SANTUCCI, François BENEDETTI, Hyacinthe VANNI, Juliette PONZEVEA, Marie SIMEONI, Pascal CARLOTTI, Frédérique DENSARI, Paola MOSCA, Petr'Antone TOMASI (Candidats ti-

tulaires) - Mmes et MM. Marcel CESARI, Fabienne GIOVANNINI, Pascale SIMONI, Paulu Santu PARIGI Julien PAOLINI, Rosa PROSPERI, Véronique ARRIGHI, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Jacques LUCCHINI, Anne TOMASI (Candidats suppléants).

Liste 2 : Mmes et MM. Antoine POLI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Jean-Charles ORSUCCI, Marie-Hélène PADOVANI, François ORLANDI, Catherine RIERA (Candidats titulaires).

PRENANT acte du fait que M. Louis POZZO DI BORGO ne prend pas part au vote en sa qualité de pompier au Service Départemental d'Incendie et de Secours de Haute-Corse,

**IL EST PROCEDE A L'ELECTION DES REPRESENTANTS DE L'ASSEMBLEE
DE CORSE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE D'INCENDIE
ET DE SECOURS EN HAUTE-CORSE
(Scrutin de liste à un tour avec prime majoritaire
et représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne)**

Inscrits : 63

Votants : 46

Exprimés : 46

Ont obtenu :

Liste 1 : 40 voix

Liste 2 : 6 voix

Les 10 sièges sont attribués à la liste n° 1.

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

Sont élus membres du conseil d'administration du service d'incendie et de secours en Corse-du-Sud :

Titulaires	Suppléants
1. M. Pierre POLI	Mme Jeanne STROMBONI
2. M. Hyacinthe VANNI	Mme Anne-Laure SANTUCCI
3. M. Michel GIRASCHI	Mme Laura FURIOLI
4. M. Paul MINICONI	Mme Mattea CASALTA
5. M. Jean-François CASALTA	M. Romain COLONNA
6. M. Paul LEONETTI	M. Pierre-José FILIPPOTTI
7. Mme Véronique ARRIGHI	Mme Muriel FAGNI
8. Mme Julia TIBERI	M. Pascal CARLOTTI
9. M. Jean-Jacques LUCCHINI	M. François BERNARDI

ARTICLE 2 :

Sont élus membres du conseil d'administration du service d'incendie et de secours en Haute-Corse :

Titulaires	Suppléants
1. M. Guy ARMANET	M. Marcel CESARI
2. Mme Anne-Laure SANTUCCI	Mme Fabienne GIOVANNINI
3. M. François BENEDETTI	Mme Pascale SIMONI
4. M. Hyacinthe VANNI	M. Paulu Santu PARIGI
5. Mme Juliette PONZEVERA	M. Julien PAOLINI
6. Mme Marie SIMEONI	Mme Rosa PROSPERI
7. M. Pascal CARLOTTI	Mme Véronique ARRIGHI
8. Mme Frédérique DENSARI	Mme Nadine NIVAGGIONI
9. Mme Paola MOSCA	M. Jean-Jacques LUCCHINI
10. M. Petr'Antone TOMASI	Mme Anne TOMASI

ARTICLE 3 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajaccio, le 16 janvier 2018

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI



DELIBERATION N° 18/028 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT

[illegible]

Date de réception de l'accusé **26/01/2018**

[illegible]

Identifiant unique de l'acte : 02A-232000018-20180116-18_028-DE

[illegible]

Matières de l'acte : 5.3

Designation de représentants

classification :

[illegible]

https://teletransmission-public.omnikles.com/okpgi/actes_viewar.do?idacte=6173721 29/01/2018